Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 9

Artikel: Le geste qui sauve
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344473

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le geste qui sauve

par le major EMG Jean-François Chouet

Dans le courant de l'école de recrues de cet été, sur la place d'armes de Colombier, un caporal a été atteint par la foudre sur la place d'exercice de Planeyse. Grâce à l'intervention, non seulement immédiate mais encore adaptée aux circonstances, d'un camarade, ce sous-officier a été maintenu en vie jusqu'à ce qu'à l'hôpital les soins que nécessitait son état puissent lui être prodigués. A l'heure où ces lignes sont écrites, la victime a recouvré l'ensemble de ses fonctions vitales et, comme l'écrit son commandant d'école, «chaque jour qui passe est un jour de gagné».

Cet accident, dont l'issue semble fort heureusement devoir être bonne, met en relief l'importance qu'il faut accorder à l'instruction aux premiers secours. Si l'on creuse un peu plus l'exemple ci-dessus, on s'aperçoit que le sauveteur a, dans l'ordre:

1. *diagnostiqué un arrêt cardiaque*, ce qui, sous l'uniforme et dans la relative panique que crée la foudre s'abattant, n'est pas chose évidente;
2. *pratiqué immédiatement un massage du cœur*, ce qui ne viendrait pas à l'idée de n'importe qui;
3. *maintenu la respiration artificielle durant le transport*, ce qui implique constance et compétence.

Moyennant quoi, les moyens de transport appropriés ayant pu être mandés à temps, les médecins ont pu, à leur tour, entreprendre de rétablir un patient dont – c'est le moins qu'on puisse dire – les jours étaient fortement compromis.

Un tel «fait divers» nous donne l'occasion de revenir sur l'instruction aux premiers secours. Non seulement sur sa nécessité, qui n'échappe, de fait, à personne, mais aussi et surtout sur son *contenu*, sur la façon dont elle est *programmée* et sur la *méthode* employée pour un tel enseignement.

Une instruction nécessaire

Les accidents de la route, qui vont se multipliant, ont incité les responsables à exiger la formation aux premiers secours pour octroyer le permis de conduire un véhicule. On devrait en exiger autant de tous ceux qui prétendent élever des enfants, à considérer la liste des «accidents ménagers» qui se produisent chaque année dans notre seul pays. Les risques, même mesurés, que comporte le service militaire imposent depuis longtemps une telle formation, pour ne rien dire de son caractère indispensable en cas de conflit. Il est donc inutile d'épiloguer, sinon pour renvoyer le lecteur au cas concret qui nous sert ici d'amorce.

Le contenu

L'instruction sanitaire s'opère, comme chacun sait, en deux phases: dans la première, les cadres de la troupe sont instruits par un spécialiste, médecin ou, plus rarement, instructeur sanitaire. Dans la seconde, ces mêmes cadres, chefs de section et de groupe, instruisent à leur tour la troupe. Ces deux phases possèdent chacune un défaut; ces deux défauts sont inverses mais, malheureusement, s'additionnent au lieu de s'annuler.

Dans l'instruction des cadres, le médecin a tendance à se montrer scientifique, à expliquer tout ce qu'il sait (et il en sait généralement beaucoup) en faisant usage d'un vocabulaire incompris du commun des mortels. Il manque, à cette instruction, son aspect *pratique* et *répétitif*, le seul qui puisse être immédiatement utilisable par les cadres pour l'instruction ultérieure de la troupe.

Dans l'instruction de la troupe, les cadres sont souvent amenés à transmettre des connaissances (qu'ils ont la plupart du temps insuffisamment assimilées, comme nous l'avons expliqué plus haut) alors qu'ils devraient faire partager un *savoir-faire* et créer des automatismes du genre de ceux qui ont sauvé la vie du caporal de Colombier.

Pour résumer, nous dirons que l'instruction sanitaire n'est que très accessoirement affaire de connaissances, mais qu'elle doit être d'abord transmission d'un savoir-faire en face d'un certain (et petit) nombre de situations très caractéristiques.

La méthode

Le paragraphe précédent nous conduit à affirmer que, dans le domaine de l'instruction sanitaire comme dans bien d'autres, *la pratique doit prédominer*, y compris et d'abord dans l'instruction des cadres. Il s'agit donc que les médecins, dès avant leur paiement de galons, acquièrent et entraînent une méthode pratique d'instruction qui garantisse que la matière qu'ils enseignent «passe» à la troupe.

Mais, comme l'instruction de la troupe est, en définitive, l'affaire de cadres non spécialisés, instructeurs et commandants de troupe, il serait souhaitable que ceux-ci (et non seulement les chefs de section et de groupe) participent à l'instruction sanitaire préparatoire pour l'infléchir, au besoin, dans le sens d'une méthode plus pratique, plus à la portée du soldat moyen, plus directement utilisable par celui dont, en définitive, on pourrait attendre un jour le «geste qui sauve».

La programmation

On l'a écrit déjà dans ces colonnes, voici bien longtemps: l'instruction sanitaire ne doit pas être cette activité de remplissage du samedi à laquelle ne participent que ceux des soldats qui n'ont pas réussi, sous quelque futile prétexte (ne parlons pas de motif), à obtenir congé dès le vendredi soir. La place qu'une activité occupe dans un programme hebdomadaire est toujours révélatrice de l'importance que le

commandant lui accorde. Les activités du samedi matin ne sont pas les plus importantes, tout comme celles qui se déroulent, en l'absence du commandant, pendant le rapport de bataillon. C'est l'affaire des commandants de bataillon et, dans les écoles, des instructeurs d'unité de veiller à ce que l'instruction sanitaire soit véritablement intégrée dans le programme et à ce qu'elle se déroule, autant que possible, en des temps où le médecin qui a instruit les cadres peut (et donc devra) contrôler le travail des cadres et de la troupe. Au médecin donc aussi de se préoccuper de cet aspect du programme et d'y rendre attentif son commandant. Son action ne saurait s'achever avec l'instruction des cadres.

J.-F. C.

Le chef n'est pas responsable de tout: il porte la responsabilité de l'ensemble.

HANS WILDBOLZ